



P.O. Box 1755  
Otjiwarongo, Namibia  
phone: +264 (0)67-306225  
fax: +264 (0)67-306247  
www.cheetah.org

**CONTACT MEDIA:**  
Susan Yannetti, 202-716-7756  
[susan@cheetah.org](mailto:susan@cheetah.org)

## **POUR DIFFUSION IMMEDIATE**

**L'analyse des données du Cheetah Conservation Fund - CCF  
(Fondation pour la Conservation du Guépard)  
confirme le rôle des réseaux sociaux dans la diffusion d'annonces en lien  
avec le commerce illégal de Faune Sauvage, ceci incluant le Trafic de Guépards  
qui alimente le commerce illégal d'animaux de compagnie**

OTJIWARONGO, Namibie (27 Septembre 2018) – L'analyse des recherches effectuées par le CHEETAH CONSERVATION FUND – CCF – (Fondation pour la Conservation du Guépard) confirme l'existence d'annonces pour la vente de douzaines de guépards, chaque année, sur des plateformes de réseaux sociaux très populaires. De plus, ceci montre le rôle important d'Internet dans ce commerce de guépards. Il est donc indispensable d'impliquer les entreprises des réseaux sociaux dans toutes solutions. Cette analyse menée sur une période qui s'étend de janvier 2012 à juin 2018, a pour objectifs de déterminer l'étendue du trafic illégal de guépards qui se fait en ligne et d'identifier les menaces les plus pertinentes.

Le Guépard est inscrit dans l'Annexe I de la Convention sur le Commerce International des Espèces Menacées (CITES – Convention of International Trade of Endangered Species). Ceci signifie que le commerce de Guépards nés dans leur milieu naturel n'est autorisé que dans des circonstances exceptionnelles. Pourtant, l'analyse des données du CCF fait apparaître 1 367 guépards vendus par 906 annonces, ces chiffres représentant des faits documentés. Ce chiffre de 1 367 guépards représente environ 20 % de la population de guépards sauvages vivant encore dans le Monde. Le Guépard connaît un déclin rapide : sa population, estimée à 100 000 individus il y a un siècle, est aujourd'hui réduite à moins de 7 500 individus.

Les plateformes les plus utilisées pour ce commerce en ligne sont Instagram, 4Sale (application mobile) et YouTube. 15 pays sont concernés. Le Conseil de coopération du Golfe (Gulf Cooperation Council), à lui seul, représente plus de 90 % des annonces, dont plus de 60 % concernent l'Arabie Saoudite. L'analyse des données s'est concentrée sur les trois vendeurs les plus importants, tous basés en Arabie Saoudite et qui ont posté 20 % de toutes les annonces. L'un de ces trois vendeurs compte à lui seul 12 % de toutes les annonces analysées qui portent sur plusieurs espèces parmi lesquelles lions, tigres, jaguars, loups, gibbons et chimpanzés.

« Ce commerce illégal de Guépards vivants a des conséquences sur les populations plus petites et fragmentées de guépards, en particulier en Afrique de l'Est. La réduction de cette menace exige un effort concerté de la part des Gouvernements, non seulement pour confisquer les animaux, mais pour s'engager dans des campagnes de sensibilisation très importantes afin de réduire la demande d'espèces en danger comme animaux de compagnie», ainsi s'est exprimée le Dr. Laurie Marker,

Fondatrice et Directeur Exécutif du CCF. « Des populations de guépards déjà vulnérables, en particulier en Ethiopie et en Somalie, sont menacées d'extinction locale à cause du braconnage pour alimenter ce commerce illégal des animaux de compagnie ».

Le CCF estime le nombre de guépards sortis de l'Afrique de l'Est en contrebande à 300, chaque année. Un nombre bien plus important de guépards capturés meurent avant même d'être expédiés par bateau vers le Moyen-Orient.

« Le CCF gère « un abri sûr » à Hargeisa, capitale du Somaliland, où une équipe de soigneurs s'occupent de 11 guépards confisqués. 8 d'entre eux ont été confisqués sur une période de 3 semaines. 2 guépards étaient à peine âgés de 3 semaines lors de la confiscation. L'un des plus jeunes est mort quelques jours après la confiscation » a dit Patricia Tricorache, Directrice Adjointe du CCF, en charge du dossier du commerce illégal de faune sauvage.

Le CCF a commencé à travailler sur cette lutte contre le braconnage et le trafic illégal dès 2005. Depuis 2011, le CCF a aidé le Gouvernement du Somaliland pour récupérer ou confisquer 50 guépards. Le 28 août, une victoire importante a été obtenue par la Justice du Somaliland, lorsque 2 individus accusés de trafic de faune sauvage ont été condamnés à 3 ans de prison, avec amende de 260 € (300 dollars US) et confiscation de leur véhicule. Il s'agissait de la première condamnation pour commerce illégal de guépards dans le Somaliland.

\* \* \*

### **Informations sur le CCF**

Le Cheetah Conservation Fund – CCF - (Fondation pour la Conservation du Guépard) est le Leader Mondial en ce qui concerne les recherches scientifiques et la conservation du Guépard. Fondé en Namibie en 1990, le CCF poursuit un programme de recherches afin d'étudier la biologie, l'écologie et la génétique du Guépard. Le CCF dispose d'un Laboratoire de Génétique avec tous les équipements nécessaires, seul Laboratoire de ce type existant sur un site de Conservation en Afrique. Nous avons développé un ensemble de programmes d'actions intégrés, sur la base de ces recherches, afin de répondre aux menaces qui pèsent sur le Guépard et sur tout son Ecosystème, ceci incluant les populations humaines. Le CCF mène ces actions en partant du principe que c'est seulement en assurant un avenir pour les Communautés qui vivent en cohabitation avec le Guépard que nous serons en mesure d'assurer un avenir pour cette espèce animale.